



**Communiqué de presse
Paris, le 23 Octobre 2013**

Les auteurs sont à l'origine de l'offre de création littéraire disponible aujourd'hui. Ils seront également à l'origine de la diversité et de la qualité du marché du livre numérique européen de demain.

Dans le prolongement de la déclaration franco-allemande sur « L'avenir du livre, avenir de l'Europe » signée le 9 septembre 2013 à Berlin, l'Union des écrivains allemands (Verband Deutscher Schriftsteller /VS) et la Société des Gens de Lettres (SGDL), institutions représentatives des auteurs de l'écrit en Allemagne et en France, affirment leur confiance dans l'avenir du marché du livre numérique.

Les auteurs seront particulièrement attentifs aux nouveaux modèles économiques qui leur seront proposés pour la diffusion de leurs œuvres. Ils réaffirment, avec les éditeurs et les libraires français et allemands, la nécessité de conditions équitables de concurrence et d'un cadre législatif qui garantisse la diversité culturelle en Europe :

1/ Le prix fixe du livre.

Le prix fixe du livre, qui existe dans onze pays de l'Union européenne, favorise le développement de la création éditoriale et sa diffusion et assure aux auteurs les bases d'une rémunération juste et équitable.

2/ Un taux réduit de TVA sur le livre numérique.

La possibilité pour les États membres d'appliquer un taux de TVA réduit sur le livre numérique permet de maintenir des prix attractifs tout en conservant une assiette de rémunération légitime pour les auteurs.

3/ Une fiscalité équitable.

Seule une fiscalité équitable permettra de maintenir une égalité de diffusion pour l'ensemble des auteurs et des titres.

4/ La reconnaissance et la consolidation du droit d'auteur au cœur du droit européen de la propriété intellectuelle.

Seul le droit d'auteur permet la rémunération légitime de la création et le développement d'une offre diversifiée et accessible à tous. Le droit moral, attaché à la personne, doit rester la prérogative de l'auteur. Lui seul décide si son œuvre doit être publiée, et dans quelles conditions, ce principe ne doit pas être affaibli pour les livres numériques.

Le VS et la SGDL se joignent à la Fédération allemande du commerce du livre (Börsenverein des Deutschen Buchhandels), au Conseil culturel allemand (Deutscher Kulturrat), au Syndicat national de l'édition et au Syndicat de la librairie française pour appeler les gouvernements français et allemands à élaborer, sur la base des points essentiels mentionnés et en concertation avec tous les acteurs européens du secteur, une stratégie de développement de la culture européenne du livre, qui soit ancrée dans le programme de travail de l'Union européenne.

Cette déclaration, issue des rencontres franco-allemandes de Berlin, ne pourrait que se renforcer et gagner encore en légitimité en s'étendant à l'ensemble des associations d'auteurs européennes.

Jean Claude BOLOGNE
Société des Gens de Lettres

Imre TÖRÖK
Verband Deutscher Schriftsteller